# Amundi US Curve steepening 2-10Y- UCITS ETF Acc

**REPORTING** 

Communication **Publicitaire** 

31/03/2024

## **OBLIGATAIRE**

### Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 92,98 ( USD ) Date de VL et d'actif géré : 28/03/2024 Actif géré : 1 071,31 ( millions USD ) Code ISIN: LU2018762653

Type de Réplication : Synthétique Indice de référence :

100% SOLACTIVE USD DAILY (X7) STEEPENER

2-10

Eligibilité: Compte-titres, Assurance-vie Date de la première VL: 18/07/2019 VL de lancement : 100,00 (USD)

## Objectif d'investissement

Le Lyxor US Curve Steepening 2-10 UCITS ETF Acc est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice Solactive USD Daily (x7) Steepener 2-10 Index.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

### Données de l'indice (Source : Amundi)

#### Description de l'indice

Cet indice reproduit la performance d'une stratégie systématique dont les rendements sont directement liés aux évolutions de la courbe des taux des Bons du Trésor américain. L'indice est construit de telle façon que, pour une augmentation de 1 point de base dans la pente de la courbe, l'indice devrait progresser de 7 points de base environ. Des facteurs de marché peuvent toutefois causer une certaine déviation. L'indice est constitué de deux poches : une position longue sur les 2Y US Treasury Bond Futures et une position short sur les 10Y US Treasury Ultra Bond Futures. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.solactive.com.

### Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif: Obligataire

Exposition: USA

### Performances (Source: Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	-
Portefeuille	-0,69%	-0,47%	-0,69%	-0,42%	-10,47%	-	-
Indice	-0,58%	-0,44%	-0,58%	0,04%	-9,10%	-	-
Ecart	-0,11%	-0,03%	-0,11%	-0,46%	-1,36%	-	-

## Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	0,10%	-4,19%	-1,06%	-0,45%	-
Indice	0,57%	-3,69%	-0,52%	0,10%	-
Ecart	-0,48%	-0,50%	-0,54%	-0,55%	-

<sup>\*</sup> Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gainnes ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.



# Amundi US Curve steepening 2-10Y- UCITS ETF Acc





## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	18/07/2019
Date de la première VL	18/07/2019
Devise de référence de la classe	USD
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU2018762653
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,30% ( prélevés ) - 26/09/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Septembre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	<b>RIC Reuters</b>	iNAV Reuters
Berne Exchange	9:00 - 17:30	CHF	STPU	STPU BW	STPUIV	STPU.BN	STPUIV
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	STPU	UCT2 GY	STPUEUIV	UCT2 DE	STPUEUIV
London Stock Exchange	9:00 - 17:30	USD	STPU	STPU LN	STPUUSIV	STPU.L	STPUUSIV
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	STPU	STPU IM	STPUEUIV	STPU.MI	STPUEUIV
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	STPU	STPU FP	STPUEUIV	STPU.PA	STPUEUIV

## Contact

Contact ETF vente		Contact Amundi			
France & Luxembourg +33 (0)1 76 32 65 76 Allemagne & Autriche +49 (0) 800 111 1928 Italie +39 02 0065 2965 Suisse (Allemand) +41 44 588 99 36 Suisse (Français) +41 22 316 01 51 UNITED KINGDOM (Retail) +44 (0) 20 7 074 9598 UNITED KINGDOM (Instit) +44 (0) 800 260 5644 Pays-Bas +31 20 794 04 79		Amundi ETF 90 bd Pasteur CS 21564 75 730 Paris Cedex 15 - France Hotline: +33 (0)1 76 32 47 74 info@amundietf.com			
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271	Contact ETF Capital Market			
Hong Kong Espagne	+65 64 39 93 50 +34 914 36 72 45	Téléphone Bloomberg IB Chat	+33 (0)1 76 32 19 93 Capital Markets Amundi ETF		
Contact ETF Courtiers		3.2 3.2 3.2	Capital Markets Amundi HK ETF		
SG CIB	+33 (0)1 42 13 38 63				
BNP Paribas	+44 (0) 207 595 1844				



## Amundi US Curve steepening 2-10Y- UCITS ETF Acc





## Fournisseurs d'indices

Le Compartiment n'est ni parrainé, promu, vendu ou soutenu de quelque autre manière par Solactive AG. De même, Solactive AG ne donne à aucun moment une quelconque garantie ou assurance, expresse ou tacite, quant aux résultats obtenus en utilisant l'Indice et/ou la marque de l'Indice ou son cours, ou à tout autre égard. L'Indice est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG fait tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Indice soit calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'émetteur, Solactive AG n'est nullement tenu de signaler des erreurs présentes dans l'Indice à des tiers, y compris, notamment, les investisseurs et/ou les intermédiaires financiers du Compartiment. Ni la publication de l'Indice par Solactive AG, ni l'octroi d'une licence portant sur l'Indice ou sa marque en vue de son utilisation aux fins du Compartiment n'a valeur de recommandation d'un investissement dans le Compartiment par Solactive AG, et ils n'impliquent en aucune manière une garantie ou un avis de Solactive AG à l'égard de tout investissement dans le Compartiment. Solactive AG décline toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation de tout avis ou déclaration contenus aux présentes ou quant à toute omission.

#### **Avertissement**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi US Curve steepening 2-10Y est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi US Curve steepening 2-10Y qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundietf.com

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundietf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloombergdu produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE ENVERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concerné, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

